

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE DURABLE

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine*

*Service Risques Naturels et
hydrauliques
Site de Bordeaux
Cité administrative – BP 55
33090 BORDEAUX CEDEX*

Bordeaux, le 21 décembre 2018

Observatoire régional des Risques Nouvelle-
Aquitaine (ORRNA)

COFIL n°3 du 13 décembre 2018

Relevé de décisions

(en PJ, le support de présentation)

Affaire suivie par : Virginie Audigé,
Tél. : 05 56 24 88 79 - Fax : 05 56 00 05 31
Courriel : virginie.audige@developpement-durable.gouv.fr

Membres de COFIL :

- 2 représentants des préfectures : Patrice BORDE (Préfecture 24 / Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles), Sabine GARIN (Préfecture 47 / Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles) (excusée);
- 2 représentants des DDT(M) : François LEVISTE (DDTM40/ chef du service aménagement et risques) et Michel LAPOUYALERE (DDT 47/ chef du service Risques et Sécurité)
- la DRAAF : Patrick LACOMBE (Service Régional Forêt et Bois)
- la DREAL, pilote : Virginie Audigé (Service Risques Naturels et Hydrauliques, responsable du département Hydrométrie et Prévision des Crues Gironde-Adour-Dordogne), Jérôme STAUB (Mission Connaissance et Analyse des Territoires), Christophe Belot (Mission Mer et Littorale)

Etaient également présents :

- le GIP ATGeRi, en tant que maître d'oeuvre et support technique de l'ORRNA : Christophe LABARRE, Sébastien DIAS, Héloïse DESCHAMPS
- le BRGM, en tant que prestataire contributeur : Christophe GARNIER
- le CEREMA, en tant que prestataire contributeur : Muriel SAULAIS
- le CD 33, en tant que collectivité souhaitant s'inscrire dans le dispositif ORRNA : Valérie PALLUT, Severine PASCAL

Ordre du Jour :

L'objectif de la présente réunion est la définition des grands axes de travail 2019 pour l'ORRNA.



I- Point sur la fréquentation du site :

(cf support de présentation joint).

La fréquentation a augmenté de 200 % en 2018 par rapport à l'année 2017 (en moyenne 300 utilisateurs mensuels en 2017 contre 800 utilisateurs mensuels en 2018).

Les chiffres sont bons (en comparaison avec les sites NAFU ou PIGMA). Il existe des marges de progrès.

Lors de la réunion, le sujet de la cible du site est abordé à plusieurs reprises. En théorie, le site s'adresse à un public très large : grand public, mais aussi aux collectivités territoriales, ou encore toute personne recherchant une information plus ou moins pointue sur les risques en Nouvelle-Aquitaine. Le site n'est pas forcément adapté au mieux pour chacun de ces publics très différents. Cet aspect sera repris dans les axes de travail 2019.

II- Point sur la gouvernance :

Aujourd'hui, la gouvernance est réduite à des services de l'État.

Le Conseil Départemental de la Gironde nous exprime ses attentes. Son positionnement sur le territoire est de 2 ordres :

- le CD 33 a mis en place un plan d'actions sur la gestion des risques : le Programme Départemental des Risques. Ce plan vise à réduire la vulnérabilité des services départementaux et des territoires, à anticiper, à savoir réagir en cas de crise et à être solidaire des territoires victimes de catastrophes ;
- accompagner le territoire à la meilleure connaissance et la meilleure prise en compte du risque.

Le Conseil Départemental de la Gironde ne souhaite pas que soit créé de nouvelles plateformes. Il envisage de s'inscrire et de donner du poids à l'ORRNA.

Le Conseil Départemental de la Gironde souhaite conventionner pour participer à la gouvernance de l'ORRNA. Un travail en bilatéral DREAL/CD 33 sera mené.

Le groupe se pose la question de l'ouverture à une gouvernance plus large, au-delà du CD33. Les suggestions suivantes sont faites :

- le conseil régional ;
- d'autres conseils départementaux (le CD 17 et 64, voire la CAPB, pourraient être davantage intéressés car particulièrement moteurs sur la thématique risque) ;
- des porteurs de PAPI.

Un rapprochement avec ces structures est à envisager pour 2019.

III- Bilan des actions 2018 :

Le bilan se fait suivant les axes définis lors du COPIL d'octobre 2017.

- Axe 1 : Récupération, diffusion et exploitation de données locales
- Axe 2 : Plan de communication (y compris écoute des utilisateurs)
- Axe 3 : Faire vivre l'actualité du site

(se référer au support de présentation joint)

IV- Réflexions autour du programme de travail 2019 :

Le groupe s'accorde autour de 6 axes de travail :

IV-1- Axe 1 : faire vivre l'actualité éditoriale

2 pistes :

- augmenter le nombre d'articles d'actualité par un nombre plus important d'intervenants (25 articles ont été publiés en 2018). Les nouveaux intervenants pourraient être : CEREMA, CD33 (productions propres, valorisation d'expérience du territoire, sanitaire...), DDT47, DRAAF (feux de forêt, PPFCI, risques sanitaires), l'OCA (via la DREAL/MML ou le BRGM, par le partage de liens d'actualité), les préfetures (PCS ?) ;
- proposer de nouveaux supports : mise en place d'un agenda, encart interactif temps réel présentant un condensé d'actualités via la mise en place de flux RSS.

Pour la mise en place d'un agenda, l'objectif serait de valoriser des réunions d'informations, des colloques régionaux ou nationaux (intéressants pour notre région) dans le domaine des risques. Les réunions avec cercles fermés (exemple : uniquement services de l'État) ne sont pas concernées par ce référencement.

Les informations à transmettre seraient très courtes :

« date – nom de l'événement (lieu)
lien internet de l'organisateur pour plus d'information »

(s'il n'y a pas de lien internet, plus d'informations peuvent être proposées).

Le GIP a déjà pris contact avec son prestataire pour étudier le coût de mise en place de l'agenda

L'ensemble des partenaires est ainsi invité à faire connaître, au fur et à mesure, les événements se déroulant à partir du 1^{er} février 2019.

Les propositions sont à transmettre à Virginie Audigé. Le GIP met en ligne dans la foulée.

IV-2- poursuivre l'alimentation de l'outil événements du territoire

Le travail d'alimentation régulière des événements du territoire est à poursuivre. Le travail de détermination des événements remarquables (retour sur 1 siècle ou plus si des données sont disponibles) est également à poursuivre.

Pour l'aléa feu de forêts, deux souhaits sont exprimés :

- intégrer dans le visualiseur cartographique les points d'éclosion de feu
- abaisser la limite de surface de visualisation des périmètres de feux de forêt (25ha?)

IV-3- moderniser et enrichir l'outil statistique Géoclip

Pour 2019, l'outil Géoclip sera migré vers Géoclip Air (fin de la technologie Flash en 2020).

Les contenus de Géoclip seront repris sous Géoclip Air.

Autant que faire se peut, il est prévu de poursuivre de l'enrichissement des indicateurs issus de la base événementielle.

Le GIP ATGeRi précise cependant que l'observatoire statistique est l'outil le moins utilisé sur le site de l'ORRNA (en moyenne 9/10 utilisateurs différents par mois).

IV-4- améliorer la visibilité et la qualification des données de l'ORRNA

Le GIP propose que l'ORRNA soit référencé comme organisme/contributeur au sein du catalogue régional PIGMA. Ce référencement permettrait également à l'ORRNA d'être organisme/contributeur du site data.gouv.fr

L'objectif serait de donner une plus grande lisibilité à la structure ORRNA, notamment sur les données qu'il produit (par exemple : référencement événements de territoire, indicateurs statistiques...).

Deux possibilités :

- les données « produites » sont référencées sous l'étiquette de l'ORRNA. La convention annuelle avec les organismes producteurs doit prévoir cette possibilité.
- (ajout après réunion) : les données sont référencées sous un double label : ORRNA + nom du producteur primaire accolé. La convention annuelle avec les organismes producteurs doit prévoir cette possibilité. Cette option doit être étudiée par le GIP car elle risque d'impliquer une gestion plus lourde des organismes (nécessité de créer autant d'organismes que de producteur ORRNA). De plus, ce mode publication multi-organismes doit être soumis à la validation de data.gouv.fr pour remonter dans le portail national.

On considérera comme « données produites » :

- le recensement des événements du territoire et articles liés
- les indicateurs de l'observatoire statistique (communes concernées, population impactée, emploi impacté, logements impactés, aléas...)
- les articles d'actualités mis en ligne. Ces dernières ressources seront cataloguées uniquement dans PIGMA car elles n'ont pas vocation à remonter dans data.gouv.fr dans la mesure où elles ne contiennent pas de données associées.

Ces points restent à approfondir.

Une solution homogène sera trouvée pour tous et discutée dans le cadre des conventions (CEREMA, BRGM) qui seront élaborées début 2019.

Le type de licence de diffusion de la donnée serait la licence ouverte (etalab 2.0) qui est celle à appliquer pour les services de l'État et les collectivités territoriales.

Cette licence permet tous les usages de la donnée à toute personne (usage commercial autorisé)

L'usage de la licence ODBL est autorisé à condition de justifier son utilité.

IV-5- mise en place d'une gouvernance élargie

Comme indiqué précédemment, le groupe se pose la question de l'ouverture à une gouvernance plus large, au-delà du CD33. Les suggestions suivantes sont faites :

- le conseil régional ;
- d'autres conseils départementaux (le CD 17 et 64, voire la CAPB, pourraient être davantage intéressés car particulièrement moteurs sur la thématique risque) ;
- des porteurs de PAPI.

Un rapprochement avec ces structures est à envisager pour 2019.

IV-6 – autres thèmes

PPR :

La poursuite de l'accessibilité aux règlements des PPRN et PPRT est souhaitée et souhaitable.

Photothèque :

Il est proposé de mettre à disposition une photothèque sur laquelle les utilisateurs pourraient venir piocher.

L'idée retient le suffrage du groupe.

Le GIP étudie les différentes options techniques (interface, mode d'accès, de recherche...).

Il s'agira également de proposer des règles de nommage pour identifier de manière homogène toutes les photos (avec crédit photo).

Communication aux ANRN :

Les Assises Nationales des Risques Naturels se tiendront le 25 et 26 mars 2019 (Montpellier).

A cette occasion, des plaquettes de l'ORRNA pourraient être mise à disposition sur le stand de l'ONRN.

A faire (DREAL) : vérifier que l'ONRN aura bien un stand

A faire (GIP) : étudier la possibilité de rendre « user friendly » la plaquette

Adaptation du site à ses publics :

Le groupe propose plusieurs pistes qu'il faudra explorer :

- proposer au grand public un accès via sa commune pour lui proposer des informations qui le concernent directement ;

- le grand public peut être davantage intéressé par : les infos qui le concernent directement, l'outil « événements de territoire », la future photothèque, l'accès aux PPR. Prévoir une interface orientant directement vers ces outils ?

Conclusion :

Les 6 axes de travail sont à travailler en 2019 selon les préconisations du groupe.

Prochain comité de pilotage : mars/avril 2019, sur la base des avancées listées sur les 6 axes.